

CALENDRIER SUIVI DE GROSSESSE

1^{er} TRIMESTRE

1^{ère} consultation

- ↳ Déclaration de grossesse avant 15 semaines
- ↳ 1^{ère} échographie autour de la 12^{ème} semaine
- ↳ Bilan sanguin
- ↳ Prendre contact avec la maternité de votre choix pour l'inscription

Entretien prénatal précoce

(celui-ci peut se faire tout au long de la grossesse)

4^{ÈME} MOIS

2^{ème} consultation

- ↳ Bilan sanguin si nécessaire

5^{ÈME} MOIS

3^{ème} consultation

- ↳ 2^{ème} échographie vers 22 semaines
- ↳ Bilan sanguin si nécessaire

Inscription à la préparation à la naissance et à la parentalité

6^{ÈME} MOIS

4^{ème} consultation

- ↳ Bilan sanguin

7^{ÈME} MOIS

5^{ème} consultation

- ↳ Bilan sanguin si nécessaire

8^{ÈME} MOIS

6^{ème} consultation

- ↳ Bilan sanguin si nécessaire
- ↳ 3^{ème} échographie vers 32 semaines

9^{ÈME} MOIS

7^{ème} consultation

- ↳ Consultation dans la maternité d'accouchement
- ↳ Bilan sanguin
- ↳ Consultation avec un anesthésiste



Qu'est-ce que le réseau MYPA ?

MYPA, Maternité en Yvelines et Périnatalité Active, est un réseau organisé autour de la femme, de la grossesse, de la naissance et du nouveau-né.

Il réunit les professionnels de la périnatalité hospitaliers et de ville (libéraux et PMI), qui ont fait le choix de se rencontrer pour travailler ensemble sur un projet commun autour de la prise en charge des femmes, des femmes enceintes, de l'accouchement et de la petite enfance, tant sur le plan médical que psychologique et social.

Le réseau MYPA a pour but l'amélioration de la qualité des soins en périnatalité dans les Yvelines.

Réseau MYPA

CHI Poissy St Germain en Laye
Pavillon Courtois – 2^{ème} étage

20 rue Armagis

78100 ST GERMAIN EN LAYE

contact@mypa.fr - www.mypa.fr

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

Échange



Information



Écoute



Depuis 2006, les femmes enceintes peuvent bénéficier dès le début de grossesse d'un entretien personnalisé avec un professionnel.

ENTRETIEN PRÉNATAL PRÉCOCE

📌 Vous avez la possibilité de demander un entretien individuel dès le début de grossesse

📌 C'est un entretien qui se réalise en couple ou individuellement

📌 Ce n'est pas une consultation médicale : vous ne serez pas examinée

📌 C'est un moment d'écoute et d'échange qui permet de prendre le temps d'aborder les questions que vous pouvez vous poser dans différents domaines tels que :

- Les modifications liées à la grossesse : l'hypersensibilité, la vie de couple, la relation avec les aînés, le retour à la maison...
- Le suivi médical, les examens, l'alimentation et le mode de vie pendant et après la grossesse, la préparation à la naissance, le projet de naissance, l'accouchement, l'allaitement...
- Les droits au travail, les congés pré et postnataux, les aides possibles, les modes de garde, le congé parental, le congé paternité...

📌 La durée habituelle de l'entretien est de 45 minutes à 1 heure

📌 Cet entretien est pris en charge à 100 % par les caisses d'Assurance Maladie

📌 Les informations que vous communiquez resteront confidentielles et ne pourront être transmises qu'avec votre accord

📌 Pour bénéficier de cet entretien, vous pouvez contacter près de chez vous : une sage-femme ou un médecin de votre choix hospitalier(e), libéral(e), ou PMI

